



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 7 mai 2009

Deux CQPM de plus initiés par ARTEMA

ARTEMA, le syndicat des professionnels de la Mécatronique a obtenu, le 12 mars dernier, avec le soutien institutionnel de l'UIMM Oise, la validation par le Groupe Technique Paritaire, de deux CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie). Il s'agit des certificats *Hydraulicien en industrie stationnaire* et *Hydraulicien en industrie mobile*.

Ces certificats sont obtenus dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou par formation continue. Leurs titulaires peuvent obtenir un certificat CETOP (Comité européen des fabricants de transmissions oléo-hydrauliques et pneumatiques) dont ARTEMA est membre, qui permet de faire reconnaître son diplôme au niveau européen.

C'est par cette reconnaissance de compétences aux niveaux français et européen et par des formations adaptées aux besoins de qualification exprimés par les entreprises, qu'ARTEMA entend valoriser les métiers qu'il représente.

ARTEMA est le syndicat des Industriels de la Mécatronique. Il rassemble quelque 120 entreprises, fournisseurs de composants, de solutions, et de systèmes dans les domaines de l'Étanchéité, des Transmissions Hydrauliques, Mécaniques et Pneumatiques, des Roulements et Guidages Linéaires.



Contact presse: Laure de Véricourt

Tél.: + 33 1 47 17 63 07

Fax: + 33 1 47 17 63 70

ldevericourt@artema-france.org

www.artema-france.org

Fr - 92038 - PARIS LA DEFENSE Cedex